

La lutte contre le paludisme au Rwanda enregistre des résultats

Grâce à son engagement inébranlable dans la lutte contre le paludisme, le Rwanda a pu réduire en une seule année le taux de mortalité de 4,6% à 2% en 2006. Cette année-là, la campagne de vaccination contre la rougeole a également été accompagnée d'une distribution gratuite de 1,4 million de moustiquaires aux enfants de moins de cinq ans. Cette campagne a permis d'atteindre près de 90% de tous les enfants rwandais dans cette catégorie d'âge. Il s'agit là d'une augmentation spectaculaire car, en 2005, la campagne n'avait touché que 17,4% des enfants. L'accent est plus spécialement mis sur le traitement des femmes enceintes. Le traitement à base d'artémisinine est distribué au niveau national via les secteurs publics, privés et les communautés de base.

L'aide belge contribue au renforcement des capacités du service paludisme du Ministère rwandais de la Santé. La Belgique fournit une assistance au niveau de la coordination et de la décentralisation des actions vers les districts sanitaires.

La Belgique soutient de manière fructueuse la lutte contre le paludisme au Vietnam

Institut de Médecine Tropicale

Le Vietnam est parvenu à réduire considérablement le paludisme grâce à la volonté politique et à l'idée d'intégrer la lutte contre le paludisme dans les soins de santé primaires. Le diagnostic et le traitement

rapides des patients qui souffrent du paludisme, l'utilisation préventive de moustiquaires imprégnées et la pulvérisation d'insecticides à l'intérieur des habitations ont donné d'excellents résultats.

La DGCD appuie depuis les années 90 la lutte du Vietnam contre le paludisme via le cofinancement des programmes quinquennaux de l'Institut de Médecine Tropicale (IMT). L'IMT joue toujours un rôle important dans le renforcement institutionnel et scientifique du partenaire vietnamien, le National Institute for Malaria, Parasitology and Entomology (NIMPE) qui, dans l'intervalle, est devenu une autorité régionale dans le domaine de la lutte contre le paludisme dans la région du Mékong au Vietnam, au Laos, au Cambodge et en Thaïlande. En 2007, l'IMT a organisé à Hanoi, conjointement avec son partenaire, un colloque international sur le paludisme. Plus de 250 experts nationaux et internationaux ont réfléchi tous ensemble à la recherche de solutions pour réduire le paludisme dans les régions frontalières forestières et reculées, et arrêter la propagation de parasites ayant développé une résistance multiple aux médicaments existants.

En 2008, l'IMT lance un nouveau programme quinquennal dans lequel se poursuivra la coopération avec l'organe de coordination vietnamien. Le programme vise à préserver l'acquis des 10 dernières années, ce qui exigera de poursuivre sans faiblir l'exécution des mesures préventives et l'intervention d'urgence en cas de contamination par le paludisme.



© Béatrice Petit



© IMT

Recul de l'onchocercose en Afrique

Fin 2007 s'est tenu au Palais d'Egmont à Bruxelles le 13e Forum contre l'Onchocercose. Les participants, dont 13 ministres africains de la Santé, ont exprimé leur satisfaction sur les actions qui ont permis de réduire avec succès l'emprise de la maladie. La Belgique participe à ce succès parce que notre pays contribue depuis trente ans déjà à ce programme africain de lutte contre l'onchocercose (African Programme for Onchocerciasis Control - APOC), auquel sont associés 19 pays d'Afrique occidentale et centrale.

L'ONCHOCERCOSE OU CÉCITÉ DES RIVIÈRES

L'onchocercose, ou cécité des rivières, est l'une des causes majeures de cécité dans le monde. La maladie est provoquée par un parasite et est transmise à l'homme par la piqûre d'un moucheron. La cécité des rivières est surtout présente sur le continent africain et touche la population d'une trentaine de pays africains.

Les conséquences de la maladie sont désastreuses sur tous les plans pour la communauté. Sans traitement, la personne est le plus souvent frappée de cécité. Parfois, des villages entiers qui sont victimes de la maladie, doivent laisser en friche les terres fertiles, parce que ni la famille ni la communauté ne sont encore en mesure de les travailler.

Grâce au programme APOC, l'onchocercose est pour l'instant sous contrôle. Chaque année, quelque cinquante millions de personnes, vivant dans des régions souvent difficilement accessibles, sont traitées à l'ivermectine permettant ainsi d'interrompre le cycle de contamination. Ce traitement permet d'éviter six-cent mille cas de cécité et de protéger 18 millions d'enfants contre la maladie. Le parasite a pu être éradiqué dans un territoire de 250.000 km². Ces terres débarrassées de la maladie, rendues à nouveau disponibles pour l'agriculture et l'habitat, garantiront la production d'aliments pour nourrir 17 millions de personnes.

LA SANTÉ REPRODUCTIVE ET SEXUELLE DANS LA POLITIQUE BELGE DE DÉVELOPPEMENT

Au niveau international, la Belgique se pose en défenseur des droits de la femme et est particulièrement active pour assurer aux femmes et aux jeunes filles la protection requise contre toutes les formes de violence. La protection de l'intégrité sexuelle est un droit fondamental de la personne humaine et est d'une importance vitale pour le développement durable d'un pays. Dans sa note stratégique, le gouvernement fédéral belge confirme dès lors son engagement politique pour continuer à mettre tout en œuvre, sans faiblir, pour lutter de manière résolue contre les atrocités sexuelles à l'encontre des femmes dans les situations de conflits et les guerres, mais également contre toute autre pratique sexuelle qui menace la santé des femmes et leur porte préjudice. La Belgique finance une multitude de programmes de développement correspondant à ces objectifs.

Répression des crimes de guerre à connotation sexuelle en RD du Congo

Avec une contribution de 7,8 millions d'euros, la Belgique est le plus important donateur pour le programme multilatéral des Nations Unies de lutte contre la violence sexuelle dans les zones de conflit dans les trois provinces orientales de la RD du Congo. Depuis le démarrage de ce programme pilote, les résultats sont très encourageants. De septembre 2005 à avril 2006, le programme avait permis de donner une assistance médicale à 3.204 femmes et jeunes filles et une assistance psychosociale à 2.662 victimes dans les centres d'accueil. Les médecins ont d'ailleurs été spécialement formés pour assurer l'accueil psychologique de ces femmes gravement traumatisées et le traitement chirurgical de leurs lésions. Dès le début, il a en outre fallu créer un cadre légal pour la répression de la violence sexuelle et la protection juridique des victimes. En 2006, le parlement congolais a approuvé la loi qui porte le viol et la violence sexuelle au rang de crime de guerre. Grâce à ce cadre légal, la justice a déjà pu entre-temps déclarer coupables et punir plusieurs militaires pour crimes à connotation sexuelle. Par ailleurs, les cadres militaires sont



© Béatrice Petit

sensibilisés à la lutte contre la violence sexuelle. L'objectif du programme pour 2008 est de venir en aide à pas moins de vingt-cinq mille victimes de violences sexuelles afin de permettre leur réintégration au sein de leur famille et de leur communauté rurale.

Une meilleure approche de la violence familiale et sexuelle au Pérou

La coopération belge soutient depuis 2003 au Pérou le programme public national de lutte contre la violence familiale et sexuelle. De l'évaluation de la première phase, il ressort que le projet a surtout rencontré du succès sur le plan des activités périphériques. Nombre de femmes qui, victimes de violences sexuelles, ont bénéficié d'une assistance dans les centres d'accueil, ont pu acquérir un petit revenu de base grâce à la vente de leur artisanat. Dans la deuxième phase, selon l'évaluation, le projet devra davantage s'impliquer dans la protection effective des femmes par les autorités péruviennes. La mise en pratique du Plan National de lutte contre la violence à l'égard des femmes est encore insuffisante.

Certaines mutilations se voient... D'autres ne se voient pas !

Le 6 février, Journée internationale contre les Mutilations Génitales Féminines (MGF)

Aujourd'hui encore les Mutilations Génitales Féminines* sont pratiquées dans 40 pays et concernent plus de 130 millions de femmes.

Ces pratiques nient les droits les plus fondamentaux de la femme. Et même si elles ne sont transmises que par des coutumes ancestrales, 3 millions de petites filles en sont encore victimes chaque année.

* Les mutilations génitales féminines désignent toutes les interventions aboutissant à une ablation partielle ou totale des organes génitaux externes de la femme ou toute autre mutilation de ces organes pratiquée pour des raisons culturelles ou autres et non à des fins thérapeutiques (OMS 1997).

Les Objectifs du Millénaire pour le développement englobent la lutte contre les MGF.

Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

Objectif 4 : Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans

Objectif 5 : Améliorer la santé maternelle

Objectif 6 : Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies

La Belgique soutient les Objectifs du Millénaire pour le développement

Pour plus d'infos sur les MGF www.gams.be

Le pont de la solidarité
Construisons un avenir pour tous

Les Objectifs du Millénaire pour le développement

www.dgcd.be



5. Assurer un environnement durable

L'appui au secteur de l'eau constitue l'une des priorités belges en matière de développement dans nos pays partenaires que sont le Maroc et l'Algérie. Au Sénégal également, où la Belgique a accumulé depuis plus de vingt ans déjà une expérience de terrain sur le plan de l'approvisionnement en eau potable et de l'assainissement, notre aide reste garantie jusqu'à 2012. En 2007, un budget de 11 millions d'euros a été dégagé pour des travaux d'infrastructure qui doivent donner accès à l'eau potable à près d'un demi-million de Sénégalais. Par cette aide, la Belgique contribue indéniablement à la réalisation du septième objectif du Millénaire.

OBJECTIF DU MILLÉNAIRE 7:

D'ici 2015, intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales et réduire de moitié le pourcentage de la population qui n'a pas accès à un approvisionnement en eau potable.

D'ici 2020, améliorer sensiblement la vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis.

La Belgique contribue à accélérer les mesures de protection de la forêt humide congolaise

En 2007, la Belgique a pris plusieurs initiatives remarquées en vue de maintenir la protection de la forêt humide congolaise au rang des objectifs du programme d'action international en matière d'environnement. Après la forêt amazonienne, la forêt humide du bassin du Congo est la plus grande forêt tropicale au monde. Elle est indispensable à notre planète en raison de son effet de régulation du climat, unique par son extrême biodiversité et d'une importance vitale pour 40 millions de Congolais.

Afin d'accélérer la protection de cette zone naturelle, la DGCD a organisé, en collaboration avec ses partenaires de développement, une première Conférence internationale sur la gestion durable du bassin du Congo. Cette Conférence a débouché sur la Déclaration de Bruxelles qui a marqué d'emblée un jalon dans la protection de la forêt humide congolaise. Pour la première fois, il est explicitement fait mention de la valeur et de l'importance de l'utilisation non destructive des forêts, concept connu sous le nom de 'prévention de la déforestation'. S'il est naturel que les forêts soient exploitées, on ne peut plus admettre qu'elles soient réduites purement et simplement à la valeur financière du bois. Les forêts fournissent des contributions essentielles à l'environnement qui méritent tout autant d'être prises en considération, comme par exemple la diminution des effets des changements climatiques. Lors du sommet international sur le climat à Bali, il a été décidé que le concept de 'prévention de la déforestation' ferait partie dès 2012 de l'Accord de Kyoto II, ce qui donnera à la protection des forêts sa place dans la lutte mondiale contre les émissions de CO₂.



© Greenpeace / Philippe Reynaers



Dans le prolongement de cette Conférence, deux nouveaux fonds de soutien aux forêts congolaises ont été créés sous l'impulsion de la Belgique, en vue du financement de la gestion et du réseau de zones naturelles protégées. En 2007, dans le cadre d'une autre initiative destinée à protéger les forêts humides congolaises et en collaboration avec les autorités congolaises, la Belgique a lancé un projet destiné à améliorer le contrôle de l'exploitation de ces forêts via le plan d'action européen FLEGT (Forest Law Enforcement Governance and Trade – Application des réglementations forestières, gouvernance et échanges commerciaux).

Soutien belge à l'identification des champignons africains

La survie et la santé de nombre d'êtres humains dépendent de ce qu'elles trouvent dans la nature. La détérioration de la biodiversité et des ressources naturelles a dès lors des répercussions extrêmement néfastes sur l'approvisionnement alimentaire. Afin de contribuer à garantir le maintien de la biodiversité dans les pays en développement, la coopération belge au développement apporte son soutien à l'Initiative taxonomique mondiale (GTI – Global Taxonomy Initiative), un partenariat international qui s'est fixé comme objectif de cartographier tous les organismes

vivants. Dans ce contexte, l'Institut Royal des Sciences Naturelles intervient en tant que point focal national pour la recherche dans le Sud. L'IRSN bénéficie à cet effet d'une aide financière de la part de la coopération au développement.

En 2007, le point focal belge dans le cadre de la GTI a donné suite à la demande de l'université de Lomé au Togo de pouvoir bénéficier de l'expertise belge aux fins de recherche, description et nomenclature des espèces de champignons indigènes. En Afrique tropicale, les champignons comestibles représentent une source alimentaire et de revenus importante pour les communautés qui vivent à proximité des forêts. La plupart des espèces de champignons poussent dans des environnements spécifiques, par exemple sur une espèce d'arbre précise ou en symbiose avec les termites. La Belgique s'apprête à aider les scientifiques togolais à identifier les différentes espèces de champignons, en faisant notamment appel aux vastes connaissances de la population indigène. À ce jour, l'université de Lomé dispose déjà d'une collection de 52 sortes de champignons comestibles. Si les scientifiques togolais parviennent à élargir leur collection et leurs connaissances, ils disposeront d'un argument économique solide pour s'opposer à l'abattage des arbres, biotope vital pour les champignons.



6. Partenariat mondial pour le développement

Le huitième objectif du Millénaire, la mise en place d'un "partenariat mondial", s'articule autour d'une série de priorités très différentes, lesquelles, si elles vont souvent au-delà de la coopération au développement au sens strict, contribuent pourtant d'une manière ou d'une autre au développement durable. Le huitième objectif du Millénaire s'adresse avant tout aux pays riches, en leur précisant les mesures à prendre pour réaliser les sept autres objectifs.

D'ICI 2015

- Mettre en place un système de commerce équitable
- Trouver une solution au fardeau de la dette
- Accroître le nombre d'emplois décent et correctement payés pour les jeunes
- Rendre disponibles et abordables les médicaments dans les pays en développement
- Mettre les avantages des nouvelles technologies à la portée de tous
- Instaurer la bonne gouvernance

L'UE publie un premier rapport sur la cohérence des politiques au service du développement

En 2007, l'Union européenne a publié un premier rapport sur la cohérence des politiques européennes au service du développement. La Belgique, de concert avec les autres États membres de l'UE, a apporté une contribution importante à l'élaboration du rapport, en transmettant des rapports sur nos propres procédures et en œuvrant à la cohérence de notre politique de développement.

Le rapport cartographie d'une part les interactions et la complémentarité entre la politique européenne

de développement et douze autres domaines d'action politique et d'autre part il en décrit l'impact sur les pays en développement. Les domaines concernés sont le commerce, l'environnement, les changements climatiques, la sécurité, l'agriculture, la pêche, la dimension sociale de la mondialisation avec l'accès à des emplois décents, la migration, la recherche et l'innovation, la société de l'information, le transport et enfin l'énergie. La réglementation de l'Union européenne dans ces douze domaines a des répercussions sur la situation économique, sociale, politique ou en matière d'environnement dans les pays en développement. C'est également le cas, dans une mesure importante, pour la politique belge relative à ces matières.

Ces répercussions peuvent être tant positives que négatives. Si une politique mûrement réfléchie en matière de migration est par exemple nécessaire pour contrecarrer la fuite des cerveaux des pays en développement, les flux financiers opérés par les migrants vers leur pays d'origine représentent globalement une manne financière plus importante que l'aide publique au développement.

L'Union européenne reconnaît que ce rapport n'est qu'un premier pas sur la voie d'une plus grande cohérence des politiques de coopération au développement. Elle admet que les progrès sont encore insuffisants et que les connaissances et l'implication des décideurs politiques dans les autres domaines sont encore limitées. Au travers de ce rapport, l'UE entend en tout cas démontrer que le partenariat européen pour le développement durable est en route, et qu'elle se rapproche ainsi de la réalisation du 8ème objectif du millénaire, qui vise la mise en place d'un 'partenariat mondial'.



LA BELGIQUE A ORGANISÉ LE PREMIER FORUM MONDIAL SUR LA MIGRATION ET LE DÉVELOPPEMENT

du 9 au 11 juillet 2007 à Bruxelles

Sur proposition du Secrétaire général des Nations Unies, la Belgique a organisé le premier Forum mondial sur la Migration et le Développement. 156 pays et plus de 200 représentants de la société civile ont participé à cette plate-forme de concertation informelle.

Le Forum a réalisé un travail de pionnier car pour la première fois, le développement a été placé au centre du débat sur les migrations. Dans le cadre de cette nouvelle approche, la migration n'est plus considérée comme une menace, mais bien comme une chance pour le développement durable tant dans les pays d'origine que dans les pays de destination. La création de points de contact nationaux a été un autre résultat important. Ces points de contact doivent assurer une plus grande cohérence de la politique en matière de migration et de développement, en relation avec les autres domaines d'action politique au niveau national.

La Belgique guide le processus d'harmonisation et d'alignement dans les soins de santé en RD du Congo

En 2001, l'Union européenne a pris l'initiative de mieux coordonner la coopération entre tous les

donateurs européens dans le secteur des soins de santé au Congo. Cette initiative a été ultérieurement élargie à l'ensemble des donateurs multilatéraux et aux agences des Nations Unies actives dans ce secteur, dans le cadre d'un partenariat intitulé GIBS (Groupe Inter-Bailleurs Santé).

Initialement destiné à l'échange d'informations thématiques en matière de santé, le GIBS a reçu pour mission en 2005 d'améliorer la coopération et la complémentarité entre les différents donateurs et d'aligner leur action sur la politique congolaise de santé. La Belgique a été désignée pour assurer la présidence de ce nouveau partenariat et a été réélue en 2007 pour un deuxième mandat d'un an. La Belgique propose deux principes pour conduire ce partenariat à la réussite. En premier lieu, chaque donateur abandonnera une part de sa propre visibilité au profit de la visibilité commune des interventions. En second lieu, tous les membres doivent contribuer à dégager des résultats communs tangibles en harmonisant actions et dossiers concrets.

En 2006, depuis le lancement officiel du GIBS, il est apparu clairement que l'harmonisation des procédures d'aide des donateurs ne pouvait réussir qu'à partir du moment où cet exercice était aligné sur la politique congolaise de santé. L'engagement des membres s'est exprimé dans une déclaration commune à l'occasion de la présentation de la nouvelle politique congolaise en février 2006. Le GIBS s'est engagé à œuvrer à la complémentarité sur le plan des

interventions opérationnelles, ainsi qu'à la collecte conjointe de fonds, par exemple pour le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Par ailleurs, le GIBS a élaboré un document de politique concernant l'appui au personnel de santé et a préparé une note stratégique concernant le secteur congolais de la santé, basée sur le plan congolais de lutte contre la pauvreté. Depuis mars 2007, le GIBS est l'interlocuteur du nouveau ministre congolais de la santé pour ce qui concerne l'application de la politique de santé et la concertation en la matière.

La Belgique apporte son appui dans le domaine de l'emploi des jeunes

Selon l'Organisation internationale du Travail (OIT), à la fin de l'année 2005, plus de 85 millions de jeunes étaient sans travail, 300 millions de jeunes travaillaient dans des conditions difficiles ou inhumaines et 20 millions de jeunes avaient cessé de chercher du travail. La faible protection sociale et l'exploitation des travailleurs représentent une réalité douloureuse pour un tiers des jeunes sur cette planète. Pour ces jeunes, travailler ne permet pas de sortir de la pauvreté. Une formation, des possibilités d'épanouissement, un travail décent et une protection sociale: voilà ce dont les jeunes ont besoin pour se construire un avenir, pour eux-mêmes et pour leur communauté. En 2007, la coopération belge au développement a libéré 1,5 million d'euros pour la création d'emplois dans les territoires palestiniens. Cette aide s'inscrit dans le cadre du programme de l'Office de secours des Nations unies pour les réfugiés de Palestine. Ce programme a permis d'offrir un travail à quelque cent mille réfugiés dans la bande de Gaza et en Cisjordanie.

Grâce à ses programmes gouvernementaux et multilatéraux, la coopération belge au développement apporte également son soutien à la formation professionnelle et à la formation technique, susceptibles d'offrir davantage de perspectives de travail aux jeunes de nos pays partenaires. L'aide financière consentie aux jeunes entrepreneurs sous la forme de micro-crédits leur permet de démarrer et de développer une activité économique. En tant que défenseur de la protection sociale du travail, notre pays, au travers de ses contributions multilatérales, soutient la mise en œuvre des conventions de l'OIT concernant la lutte contre le travail des enfants, la promotion du dialogue social et la création de caisses d'assurance maladie.

"MONTRER DES RÉSULTATS EST UNE DES MEILLEURES FAÇONS DE CONVAINCRE LE PUBLIC DE L'UTILITÉ DE NOTRE AIDE AU DÉVELOPPEMENT".

LA MISSION DE SENSIBILISATION DE LA DGCD VUE PAR
REINOUT VAN VAERENBERGH

Reinout Van Vaerenbergh travaille depuis février 2006 au sein du service Programmes de sensibilisation de la DGCD, où il assure la rédaction de la lettre mensuelle DGOS Info. Il rédige également des articles pour le site www.dgcd.be et Dimension 3, le journal bimestriel de la coopération belge. Reinout entretient les contacts avec les médias et traite les dossiers européens qui concernent le service.

Qu'avez-vous réalisé durant les deux années qui se sont écoulées ?

"Mon travail de rédaction me permet de suivre de près l'actualité dans le domaine de la coopération au développement, ce qui m'a beaucoup appris. J'ai eu la chance de pouvoir apprendre sur le tas avec les différentes activités du service. En matière d'allocation de subventions aux productions audiovisuelles, j'ai par exemple traité la demande pour "Afghanistan, le choix des femmes" de Hadja Lahbib, un documentaire passionnant sur deux femmes afghanes exceptionnelles. Je m'occupe également du dossier de subvention de l'agence de presse "IPS-Vlaanderen". Toute aide financière compte pour cette source d'information alternative sur le Sud afin d'élargir de manière significative la diffusion d'informations dans la presse belge sur les pays en développement. Dans le cadre de la réforme des ONG, j'ai collaboré avec notre service ONG à la réalisation d'un vade-mecum et d'une fiche d'évaluation destinés aux projets de sensibilisation des ONG."

Y a-t-il un événement spécial auquel vous avez participé en 2007 ?

"Le groupe de travail européen sur la sensibilisation et l'éducation au développement, dans lequel je représentais la DGCD, a créé en 2007 un premier cadre stratégique pour une politique de sensibilisation commune au sein de l'Union européenne."

Ce cadre a été présenté par Louis Michel, Commissaire européen en charge du Développement et de l'Aide humanitaire, lors de la deuxième édition des journées européennes du développement qui étaient organisées à Lisbonne le 9 novembre 2007".

Quels sont les grands défis du service sensibilisation ?

"Parmi les priorités que s'est fixées la DGCD figure le renforcement du soutien public en faveur de la coopération au développement, thème pour lequel notre service sera de plus en plus sollicité. J'attends à cet égard de grands retours de l'approche axée sur les résultats mise en œuvre au sein de la DGCD. Montrer des résultats est en effet une des meilleures façons de convaincre le public de l'utilité de notre aide au développement. Le tout sera d'intégrer l'aspect communication dans la formulation d'un projet, mais aussi de mettre systématiquement ces informations à la disposition de nos propres services et du grand public."

Que vous ont enseigné les contacts avec les media ?

"Les médias ont un grand potentiel. La coopération au développement est un thème qui intéresse encore et les médias et les citoyens. Prenez par exemple Studio Brussel - la chaîne de radio musicale de la VRT destinée à un public jeune - qui organise une opération de récolte de fonds au bénéfice de l'accès à l'eau potable. Il faut rester avant tout vigilants et prendre en temps voulu les mesures nécessaires pour adapter nos actions de sensibilisation aux lois des médias qui changent très rapidement."

Quelles évolutions prévoyez-vous au sein du service sensibilisation ?

"Notre service évolue naturellement en parallèle avec les changements qui interviennent dans le monde sur le plan de la coopération au développement. La DGCD a ainsi décidé de profiler nettement plus ses actions de sensibilisation dans le cadre d'un thème central qui sera développé sur le long terme. Le thème pour la période 2008-2009 est consacré à l'environnement durable et s'atta-

chera en particulier à la biodiversité et à l'approvisionnement en eau potable, ainsi qu'aux effets du changement climatique sur le développement. Nous projetons également d'accroître notre collaboration avec les autres acteurs de la sensibilisation comme les ONG. Une concertation est mise en place avec les deux fédérations d'ONG pour que nos actions de sensibilisation soient mieux harmonisées entre elles."

Quelle plus-value la DGCD peut-elle offrir en terme de sensibilisation ?

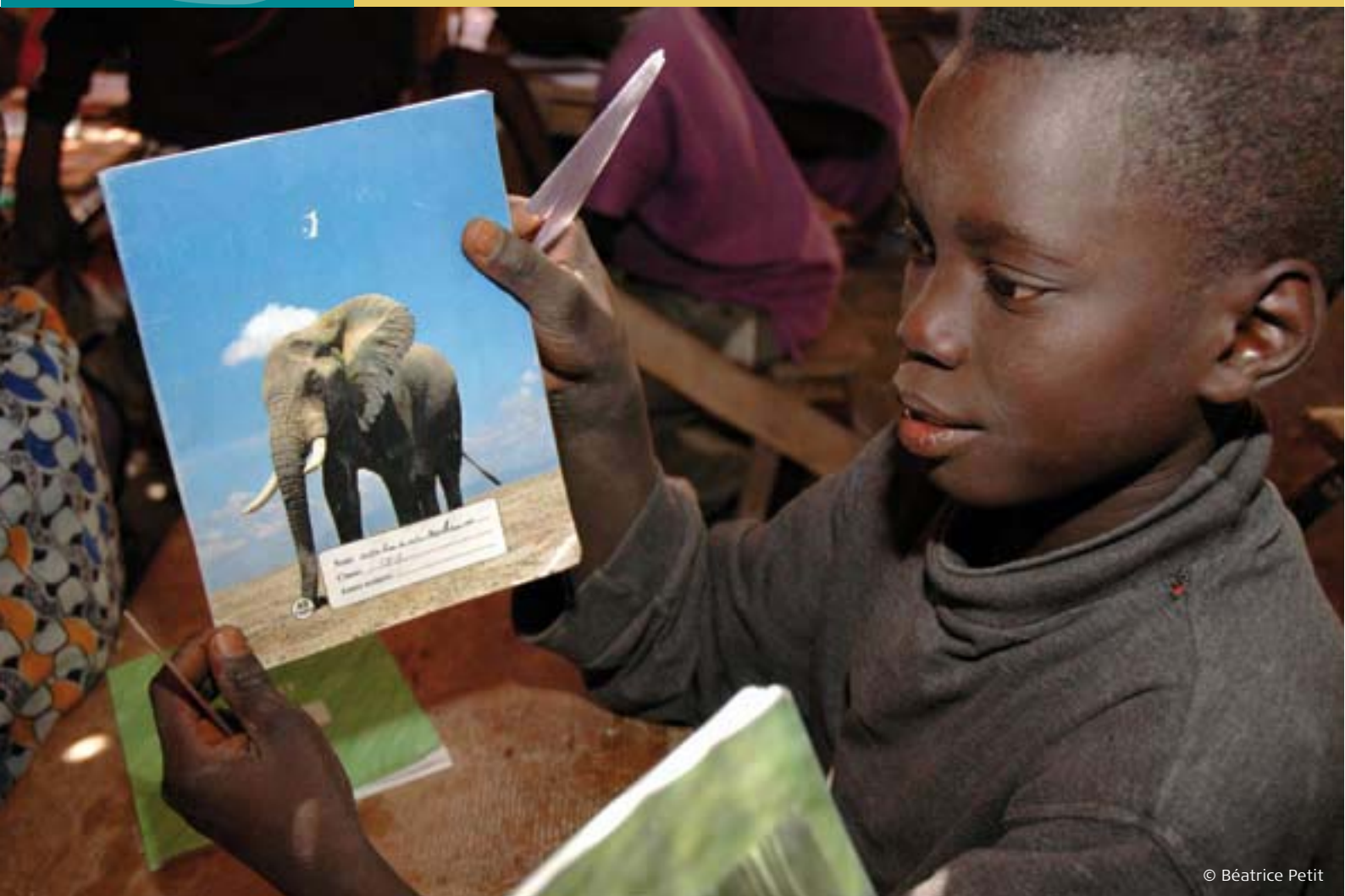
"Renforcer ce que nous appelons le quatrième pilier. Il s'agit d'une multitude d'initiatives à petite échelle, plutôt locales destinées à soutenir des projets concrets dans le Sud. Je suis d'avis que la DGCD peut également fournir l'encadrement et la formation nécessaires à ces projets. Lorsque par exemple un groupe d'amis rempli de bonne volonté et de dynamisme construit une école en Ouganda, mais qu'il n'y a pas de salaire prévu pour des enseignants, aucun résultat durable ne peut être enregistré."





3

ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION DE LA DGCD



© Béatrice Petit

ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION DE LA DGCD



Publication en 2007 de cinq numéros de la revue Dimension 3, le journal de la Coopération belge au développement.



En 2007, la DGCD a apporté son soutien financier à de nombreuses productions audiovisuelles sur la coopération au développement, telles que le film "Accoucheuses nomades, racines du désert".



© DGCD / Dimitri Ardelean

Le stand de la Coopération belge au développement au Salon des vacances à Bruxelles, du 8 au 12 février 2007.



© DGCD / Jean-Michel Corhay

Dans le cadre du centième anniversaire du scoutisme, quelque 200 scouts ont construit le plus long "Pont de la solidarité" dans le Parc du Cinquantenaire, le 29 avril 2007.



Le 8 novembre 2007, la Coopération belge au développement a organisé, en marge des Journées européennes du Développement à Lisbonne, un débat sur les forêts en République démocratique du Congo.





© Béatrice Petit

1. Aperçu de l'aide publique belge au développement (APD) 2003-2007
2. Nouveaux engagements projets: conventions signées en 2007
3. Aide budgétaire 2007
4. Nouveaux prêts d'Etat à Etat 2007

1. Aperçu de l'aide publique belge au développement (APD) 2003-2007

	2003	2004	2005	2006	2007
Direction Générale Coopération au Développement (DGCD)					
Coopération gouvernementale					
Coopération technique et bourses	88.304.907	81.452.446	114.375.451	119.628.789	129.340.915
Coopération financière et aide budgétaire	19.276.637	20.820.769	17.678.154	29.072.049	31.351.646
Aide d'urgence spéciale Afrique Centrale (démarré en 2006)				10.000.000	5.000.000
Microprojets	551.106	2.862.112	2.507.411	2.427.191	2.486.964
Frais de gestion CTB	18.747.193	9.472.500	23.029.208	19.053.589	20.306.000
Contribution aux annulations de dettes		13.634.000	20.208.491		
Prêts d'état à état		22.706.038	20.226.866	26.767.703	25.559.245
Sous-total Coopération gouvernementale	126.879.844	150.947.864	198.025.580	206.949.321	214.044.770
Coopération non gouvernementale					
ONG système projet (paiements arrêtés en 2006)	1.373.480	1.214.058	235.699		
ONG financement par programme - excl. sensibilisation	79.915.647	77.564.700	81.396.949	84.509.394	87.042.241
ONG financement par programme - Sensibilisation en Belgique	11.751.952	11.785.366	11.652.053	11.654.976	12.107.802
VVOB	7.660.102	7.875.062	8.028.469	8.400.000	8.596.316
APEFE	8.100.000	7.905.188	7.725.953	7.234.846	8.524.332
VLIR - Conseil interuniversitaire flamand	24.920.957	24.160.539	26.805.442	28.327.157	26.607.871
CIUF/CUD - Centre interuniversitaire de la CFWB	22.197.643	22.858.533	21.070.392	24.927.496	23.910.341
Institutions scientifiques	9.000.507	11.249.727	11.795.108	12.977.337	12.977.960
Coûts sociaux des réfugiés et paiements à FEDASIL	71.475.305	958.608	10.873.852	591.487	434.670
Autres non gouvernementale	10.369.000	8.345.019	7.788.230	8.458.050	7.594.561
Sous-total Coopération non gouvernementale	246.764.592	173.916.799	187.372.146	187.080.742	187.796.094

Coopération multilatérale					
Contributions multilatérales volontaires	23.072.769	30.624.373	29.918.341	39.570.075	43.098.763
Nations unies - contributions volontaires générales	26.838.808	28.979.015	29.187.246	29.744.881	35.393.752
Nations unies - Contributions obligatoires	3.441.524	6.855.079	6.634.830	6.834.270	6.422.346
Fonds Européen de Développement et Banque	86.257.918	91.771.261	103.496.574	104.669.938	104.860.013
Groupe Banque Mondiale	12.676.147	82.722.583	152.333.333	78.325.000	76.000.000
Banques Régionales de Développement	20.570.631	19.710.918	18.379.920	30.870.124	28.538.910
Annulation multilatérale de dettes PPTE				7.230.000	11.560.000
ONG internationales	3.764.805	5.954.000	5.000.000	6.000.000	5.384.466
Autres (institutions internationales de recherche,...)	19.807.272	36.674.021	26.179.921	31.452.504	18.083.229
Sous-total coopération multilatérale	196.429.874	303.291.251	371.130.165	334.696.791	329.341.479

Fonds belge de Survie					
Gouvernemental/gestion/sensibilisation	1.877.886	2.290.174	2.166.659	6.568.713	4.620.058
Via ONG	8.173.757	8.728.110	9.142.301	12.584.625	13.363.246
Via organisations multilatérales	4.403.473	8.981.241	8.690.648	8.346.622	12.014.882
Sous-total Fonds belge de Survie	14.455.116	19.999.526	19.999.608	27.499.960	29.998.186

Aide humanitaire et de reconstruction (excl. alimentaire)	16.017.256	9.453.147	4.473.442	14.612.381	14.784.474
Aide humanitaire alimentaire	15.133.278	14.858.849	17.355.827	15.359.000	14.525.000
ONG locales du Sud	110.008	715.896	3.985.539	6.890.296	5.007.409
Soutien au secteur privé (entre autres via BIO)	24.790.000	30.592.014	27.895.000	19.248.381	28.138.365
Bonification d'intérêts (budget DGCD depuis 2004)		6.468.051	8.192.718	11.409.718	10.945.476
Sensibilisation et formation en Belgique (excl. ONG)	5.486.163	7.186.849	7.217.783	8.834.032	9.254.171
Administration, concertation, autres	37.773.107	3.479.719	1.931.831	2.047.566	1.958.388

TOTAL DGCD	683.839.237	720.909.966	847.579.639	834.628.186	845.793.813
-------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------



	2003	2004	2005	2006	2007
Affaires Étrangères (hors DGCD)					
B-FAST et aide humanitaire (DGCD avant 2004)	480.051	21.495.011	17.275.155	20.561.647	23.366.713 (*)
Prévention de conflits, prévention diplomatique	9.534.467	21.107.991	27.091.582	25.147.924	21.719.839 (*)
Contributions aux institutions internationales	10.044.031	6.056.820	6.761.183	8.053.751	8.322.358
Bonification d'intérêts (depuis 2004 budget DGCD)	5.971.767				
Presse & communication et Evalueur Spécial		77.133	334.762	663.277	846.952
Frais administratifs (transfert de DGCD depuis 2004)	4.140.000	30.728.615	33.766.528	36.577.709	36.799.266
TOTAL Affaires Étrangères (hors DGCD)	30.170.316	79.465.570	85.229.210	91.004.307	91.055.128 (*)

Autres sources officielles					
SPF Finances - Frais administratifs	443.887	637.192	741.692	813.253	943.366
SPF Finances - Prêts d'état à état (DGCD depuis 2004)	4.870.257				
SPF Finances - Recouvrement capital des prêts d'état à état	-25.276.133	-59.879.870	-31.797.501	-30.153.646	-42.634.607
SPF Finances - Annulation de dettes	1.021.527				63.759.105
SPF Finances - Multilatéral	6.385.920	818.797	1.366.317	630.906	1.046.256
SPF Finances - Autres	4.030.806	4.531.857	3.643.447	34.553.104	2.088.000
Aide belge via Commission Européenne (excl. FED)	164.991.491	184.286.617	202.125.078	220.526.563	225.970.000
Annulation dettes via Office National du Ducroire	664.790.000	148.850.000	358.387.736	284.800.000	71.310.000
Autres Services Publics Fédéraux	2.424.438	38.108.046	43.234.094	74.052.243	92.447.272 (*)
Régions, communautés, provinces et communes	53.577.800	58.283.719	63.463.259	64.865.430	75.083.390 (*)
TOTAL AUTRES SOURCES OFFICIELLES	877.259.993	375.636.359	641.164.121	650.087.853	490.012.783 (*)

TOTAL APD BELGE	1.591.269.546	1.176.011.895	1.573.972.971	1.575.720.347	(*)1.426.861.724
% APD belge total/ Revenu National Brut	0,60%	0,41%	0,53%	0,50%	0,43%

(*) estimation

Ce tableau contient uniquement les montants imputables à l'APD. Les chiffres basés sur le budget peuvent être légèrement supérieurs parce qu'ils contiennent aussi des éléments qui ne sont que partiellement imputables à l'APD. Les chiffres définitifs peuvent être consultés sur le site internet de la DGCD (www.dgcd.be) dès qu'ils sont disponibles.

2. Nouveaux engagements projets: conventions signées en 2007 (en euros)

Bénin	Appui au Développement des Filières Halieutiques du Bénin	2.500.000.00
Bolivie	Defensor del Pueblo – prolongation	1.600.000.00
Burundi	Appui à la réhabilitation et l'extension de l'Hôpital Prince Régent Charles	3.000.000.00
Burundi	Appui à l'organisation de la communication au Ministère des Relations extérieures	1.500.000.00
Burundi	Appui à la province sanitaire de Kirundo	5.000.000.00
Burundi	Appui institutionnel au Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage du Burundi	1.000.000.00
Cambodge	Basis Education and Teacher Training Project in Siem Reap, Otdar Meanchy and Kampong Cham – Extension	4.700.000.00
Congo RD	Appui au PNLS - Programme National de Lutte contre le SIDA – Prolongation	800.000.00
Congo RD	Appui à la réforme de l'Administration Publique - (prolongation)	1.000.000.00
Congo RD	Programme d'Appui aux Initiatives de Développement Communautaire Kindu	2.500.000.00
Congo RD	Appui au Système de Santé du Niveau Intermédiaire et Périphérique (ASSNIP) : volet 3 : Bas-Congo, district de la Lukaya : Zones de Santé Kisantu, Nselo, Ngidinga	5.400.000.00
Congo RD	Programme pilote de réhabilitation et de développement des systèmes d'AEP et assainissement en RDC - Phase II	2.000.000.00
Congo RD	Appui au système législatif en RDC : volet Assemblées provinciales	1.600.000.00
Congo RD	Appui à la mise en oeuvre du plan de restructuration des services centraux et régionaux du Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Elevage en RDC	2.500.000.00
Congo RD	Programme de Restauration de la Justice à l'est de la RD Congo (REJUSCO)	2.400.000.00
Congo RD	Programme d'entretien et de réhabilitation des routes de desserte agricole	8.400.000.00
Congo RD	Appui à la fourniture de l'électricité à la ville de Kisangani (AFEK)	8.000.000.00
Congo RD	Programme d'Appui aux Initiatives de Développement Communautaire Tshopo	10.000.000.00
Congo RD	Remise en état du Chemin de Fer Urbain et amélioration de la mobilité à Kinshasa	7.000.000.00
Congo RD	Programme d'Appui aux Initiatives de Développement Communautaire Uvira	2.500.000.00

Congo RD	Programme d'Appui aux Initiatives de Développement Communautaire Kamina	2.000.000.00
Congo RD	Programme d'Appui aux Initiatives de Développement Communautaire Kikwit	2.000.000.00
Congo RD	Appui aux infrastructures et activités dont bénéficient les camps de Bobozo et de Kammayi ainsi que les communautés avoisinantes	1.500.000.00
Equateur	Desarrollo Rural Del Norte del Ecuador	14.000.000
Haïti	Contribution à l'apurement des arriérés de salaires des agents civils de la fonction publique - Réaffectation du solde disponible du projet "Logements sociaux aux Cayes III	93.930
Maroc	Fonds d'appui à la promotion de la coopération triangulaire	120.000
Maroc	Programme d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural	16.500.000
Niger	Projet de lutte contre l'Insécurité alimentaire par le Développement de l'Irrigation dans la Région de Tillabéri	4.000.000
Pérou	Programme de Prévention de la Consommation de Drogues et de Réhabilitation des Toxicomanes Phase II	2.300.000
Pérou	Programme de Centres de services non-financiers pour les entreprises dans le corridor économique d'Ayacucho, Apurimac et Huancavelica	3.550.000
Pérou	Programme intégral de lutte contre la violence familiale et sexuelle à Ayacucho Phase II	1.850.000
Rwanda	Support to Capacity Development in Rwanda	5.000.000
Rwanda	Support to crime investigations for fair administration of Justice and Good Governance	4.000.000
Rwanda	Accès à l'Electricité des Populations Rurales à travers les Energies Renouvelables (EPRER)	15.000.000
Rwanda	Appui au PSTA à travers un Appui à la Filière Horticole au Rwanda	4.000.000
Rwanda	Programme d'appui à la réalisation d'Etudes et d'Expertises - augmentation	500.000
Sénégal	Appui institutionnel et technique aux structures macro et médo du secteur de la micro-finance au Sénégal	1.600.000
Sénégal	Sous-programme d'Eau Potable et d'Assainissement du Millénaire dans le Bassin Arachidier (régions de Diourbel, Fatick et Kaolack) "PEPAM-BA"	11.000.000
Tanzanie	Support to the STD component of the National Aids Control Programme	355.616,74
Vietnam	Public Administration Reform and Roll Out of the Comprehensive Poverty Reduction and Growth Strategy (CPRGS) in Hau Giand Province	2.500.000
Vietnam	Improvement of sanitation and protection of the Environment of Tuy Hoa (augmentation du budget)	1.464.106
Vietnam	Improve the general living standard in the Phu My town, through the access to running water	100.000
Vietnam	Strengthening the Textile and Research Institute's capacity of conducting research, training and experimental development of textile techniques, phase II	1.000.000
Vietnam	Strengthening of Planning Reform at Central and Decentralized level	3.000.000
Vietnam	Capacity Building in Assessing and Managing Water Resources	4.000.000
Total		174.833.652,74



3. Aide budgétaire 2007

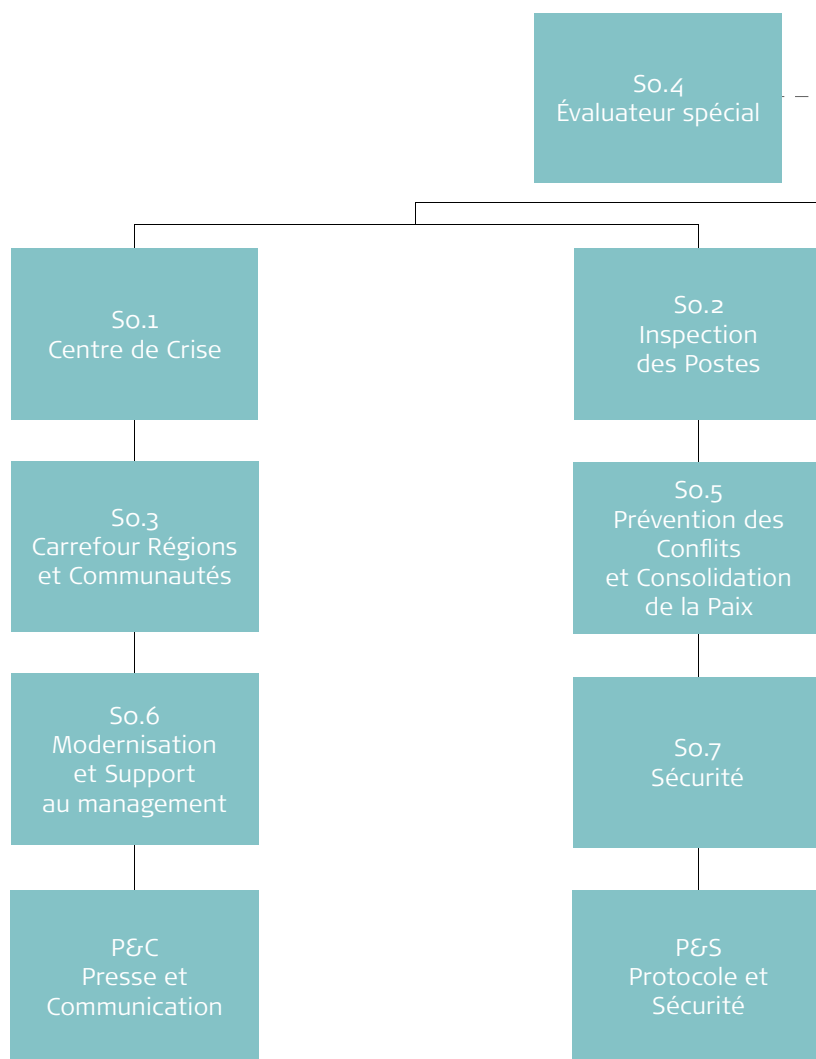
Pays	Type	Projet	Engagement
Rwanda	Donation	Soutien au JHSS (soins de santé)	8.000.000,00
Rwanda	Expertise	Soutien au JHSS	
Rwanda	Donation	Soutien au JESS II (enseignement)	8.000.000,00
Rwanda	Expertise	Soutien au JESS II	375.720,00
Mali	Donation	PRODEC - PISE 2 (enseignement)	8.000.000,00
Mali	Expertise	PRODEC - PISE 2	393.910,00
Ethiopie	Donation	Teacher Development Programme (TDP)	6.000.000,00
Ethiopie	Expertise	Teacher Development Programme (TDP)	63.640,00
Ouganda	Suivi	Health Sector Budget Support	2.745,49
Tanzanie	Suivi	LGCDGS (autorités locales)	2.888,07
Vietnam	Suivi	Education for All	2.326,65
			31.863.359,21

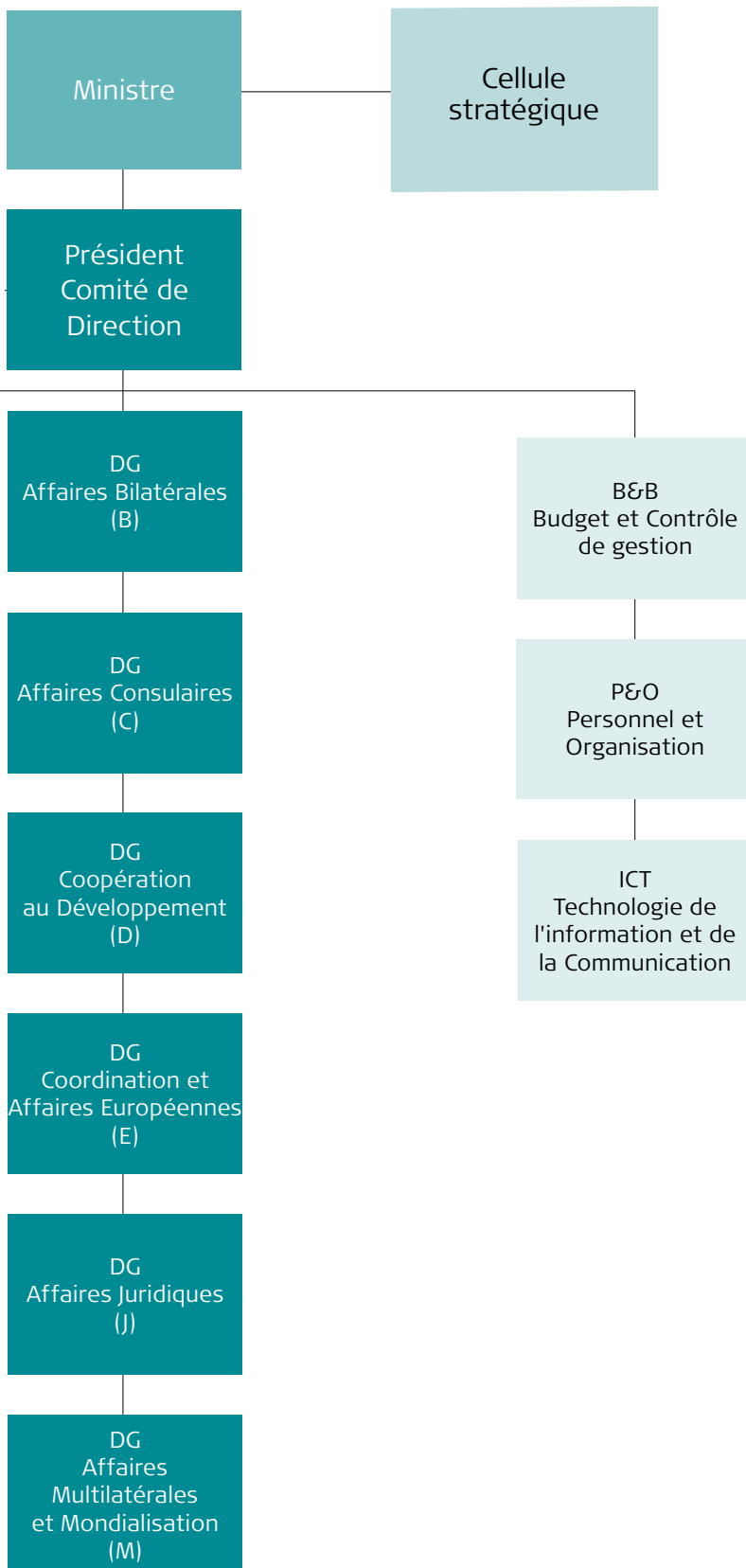
4. Nouveaux prêts d'Etat à Etat 2007

Pays	Engagement
Montant initial	37.394.000,00
RDC - programme 2006	423.633,29
Cameroun - programme 2007	4.712.975,00
Ghana- programme	8.790.063,00
Algérie - programme 2007	4.563.000,00
Kenya - programme 2007	4.653.550,00
Mozambique - programme 2006	747.360,00
Guinée - programme 2007	802.200,00
Ghana - programme 2007	2.668.360,00
RDC - programme 2007	550.000,00
RDC - Aide déliée 2007	7.987.100,00
	35.898.241,29
Solde	1.495.758,71

ORGANIGRAMME

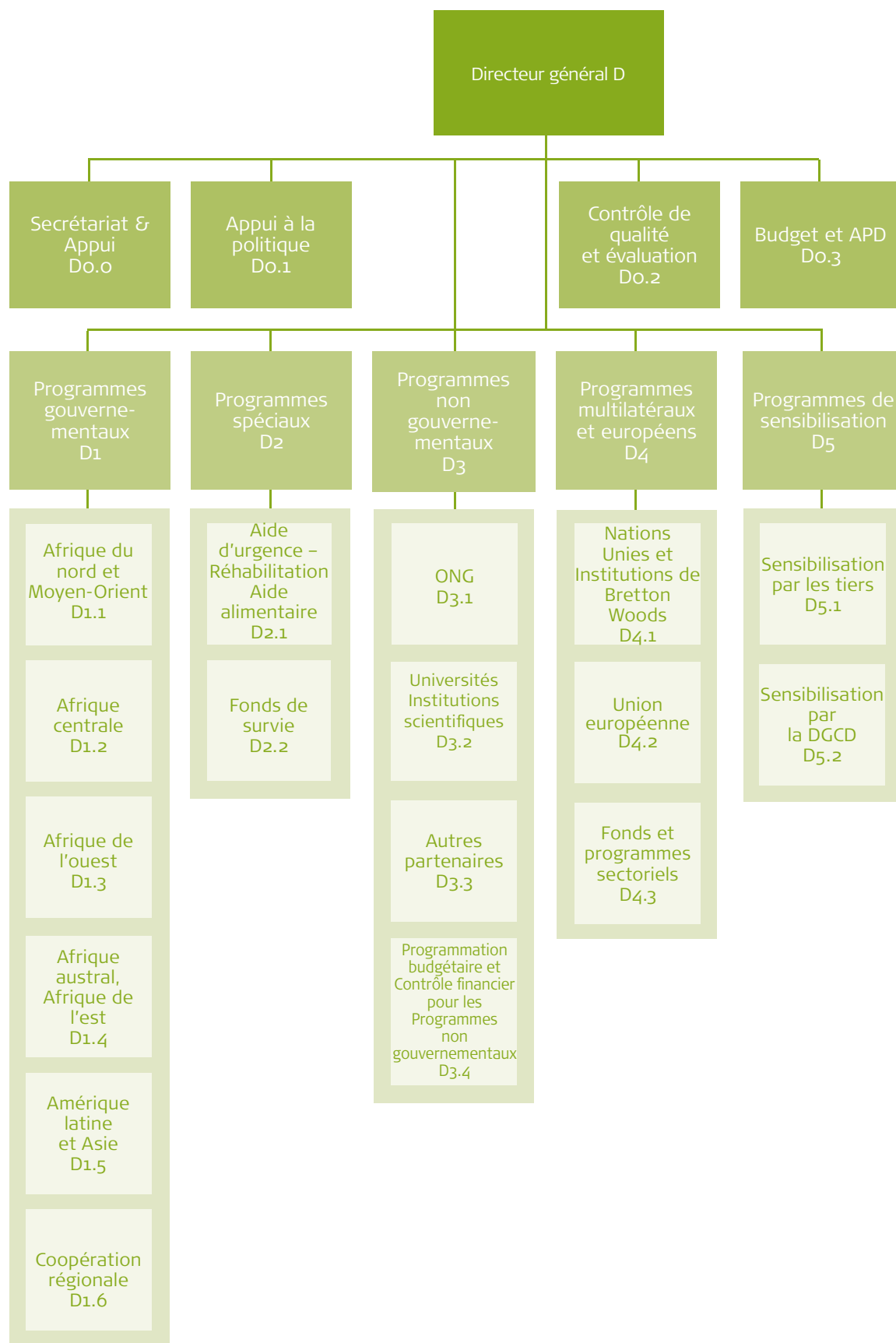
du SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement





ORGANIGRAMME DGCD

Direction Générale de la Coopération au Développement



Liste des abréviations

APEFE	Association pour la Promotion de l'Éducation et de la Formation à l'Étranger
APOC	Programme Africain de Lutte contre l'Onchocercose
BETT	Basic Education and Teacher Training (Cambodge)
BIO	Société belge d'investissement pour les pays en développement
CIALCA	Consortium for Improving Agriculture-based Livelihoods in Central Africa
CTB	Coopération Technique Belge
DFID	Department for International Development (Royaume-Uni)
DG	Directeur Général
DGCD	Direction Générale de la Coopération au Développement
FBS	Fonds Belge de Survie
FLEGT	Forest Law Enforcement Governance and Trade
GIBS	Groupe Inter-Bailleurs Santé (RD du Congo)
ITM	Initiative Taxonomique Mondiale
IMT	Institut de Médecine tropicale
IPS	Inter Press Service
IRSNB	Institut Royal des Sciences naturelles de Belgique
JESS	Joint Education Sector support (Rwanda)
NIMPE	National Institute for Malaria, Parasitology and Entomology (Vietnam)
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Économiques
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PNUD	Programme des Nations unies pour le Développement
RDC	République Démocratique du Congo
RNB	Revenu National Brut
SIS	Seguro Integral de Salud (Pérou)
TBC	Tuberculose
UE	Union européenne
VIH-AIDS	Virus d'Immuno-déficience Humaine – Syndrome d'Immuno-Déficience acquis
VVOB	Vlaamse Vereniging voor Ontwikkelingssamenwerking en Technische bijstand



Colophon

Service Public Fédéral Affaires étrangères, Commerce extérieur et
Coopération au Développement

Service Communication
Rue des Petits Carmes 15
B-1000 Bruxelles

www.diplomatie.be
www.dgcd.be

Rédaction et coordination: Direction Générale de la Coopération au Développement
Rédaction finale: Madeleine Sergooris
Création et réalisation: www.cibecommunicatie.be
Production: Service Communication
Contact: 02/501 81 11 – www.diplomatie.be/fr/contact

Editeur responsable: Jan Grauls, rue des Petits Carmes 15, 1000 Bruxelles

Les données figurant dans la présente publication sont purement informatives.
Elles n'engagent nullement le Service Public Fédéral sur le plan juridique.

Dépôt légal: 0218/2008/08

Mai 2008



Service public fédéral
**Affaires étrangères,
Commerce extérieur et
Coopération au Développement**

www.diplomatie.be
www.dgcd.be

